



Fait à Toulouse, le 2 février 2023,

**DÉCLARATION COMMUNE**  
**Organisations syndicales CGT Éducation, FNEC FP FO,**  
**FSU-SNUIPP, SNALC, SE-UNSA, UNSA Éducation, SGEN-CFDT**  
**et la FCPE Occitanie**

Les organisations syndicales CGT Éducation, FNEC FP FO, FSU-SNUIPP, SNALC, SE-UNSA, UNSA Education, SGEN-CFDT et la FCPE Occitanie, se mobilisent et dénoncent les annonces faites par le recteur de l'académie de Toulouse lors de sa conférence de presse du 17 janvier 2023.

Le 1<sup>ER</sup> degré connaîtra à la rentrée scolaire 2023 la perte de 42 moyens d'enseignement en ETP pour une baisse démographique d'environ 2000 élèves.

Les 8 départements de notre académie sont concernés par ces suppressions.

En contradiction avec les préconisations ministérielles, à savoir :

- les classes de GS, CP ET CE1 plafonnées à 24 élèves,
- les classes de GS en éducation prioritaire dédoublées,
- la mise en place de l'école inclusive,
- pas de fermeture d'école sans accord local
- le remplacement des enseignants.

Cette mise en œuvre sous-entend de nombreuses fermetures de classes dans les différentes circonscriptions de chaque département et pour tenir compte de nos territoires ruraux, il est absolument nécessaire de maintenir des écoles de proximité pour tous nos petits écoliers.

Il nous semble nécessaire d'inverser la tendance en prévoyant un plan de plusieurs dizaines de moyens d'enseignements supplémentaires pour améliorer les conditions pour tous sur tous les territoires (l'éducation prioritaire, les écoles non classées mais scolarisant des quartiers Politique de la Ville, les élèves allophones ou en situation de handicap, mais aussi les élèves de familles en situation de précarité, ...).

**Aucun enfant ne doit être « laissé au bord du chemin ».**  
**Réduire les inégalités devrait être une priorité de la Nation !**

Ce plan devrait permettre :

- de reconstituer les RASED et les développer
- de créer des postes d'AESH, d'infirmier.e.s supplémentaires

**Les organisations syndicales et la FCPE Occitanie appellent tous les élus à appuyer cette exigence pour assurer de bonnes conditions d'apprentissage aux enfants de notre académie au sein d'une école publique-laïque de qualité.**